



BULLETIN D'ADHESION 2025/2026

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Max COURANT - Président 06.98.84.66.36
Jean-Luc TROUILLARD - Trésorier 06.14.71.40.88
Christelle REMIN - Secrétaire 06.72.60.70.97

Par mail à l'adresse commune : contact@lesfouleesavrillaises.fr

Par courrier : Espace Delaune - Rond point du Général de Gaulle 49240 Avrillé

Nom : Loré Pacheco

Prénom : Victor

Date de naissance : 11/12/2025

Tél : 0658971418

Adresse : 57 RUE VINCENT FAITA

Code postal : 30000

Ville : NIMES

Mail : victor.lorep@gmail.com

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Dubray

Prénom : Lea

Tél : 0658971418

J'accepte la parution sur la liste internet réservée aux adhérents (cocher la case) :

de mon numéro de téléphone oui non
de mon adresse mail oui non

Pour les coureurs licenciés FFA aux Foulées Avrillaises en 2025/2026

Numéro de licence :

Pour les coureurs licenciés dans un autre club

Nom du Club :

Numéro de licence :

Pour les coureurs ne souhaitant pas prendre la licence

Joindre : certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique de la course à pied en compétition,
le présent bulletin d'adhésion ainsi que le règlement.

NB : en signant ce bulletin d'adhésion, j'autorise l'Association Les Foulées Avrillaises à utiliser
mon image pour promouvoir les activités du club dans le cadre de ses sorties et/ou ses animations
sportives au sein des différents supports mis à sa disposition (photos, site internet, réseaux sociaux...)

Tarif individuel année 2025/2026 : 35 Euros

Tarif couple année 2025/2026 : 60 Euros (attention : remplir 1 bulletin par personne)

Tarif jeune moins de 18 ans - 2025/2026 : 25 Euros

Tarif licence running année 2025/2026 : 98 Euros (adhésion incluse)

Votre règlement :

Chèque à l'ordre des "Foulées Avrillaises"

Virement (1)

(1) Préciser en objet "adhésion 2025/2026 et votre nom
RIB (identifiants ci-dessous)

En cochant cette case, je certifie avoir pris connaissance des statuts de l'Association
"Les Foulées Avrillaises"

Fait le :

15/12/2025

Signature :